



Renseignement pour premier demande de sejour

Par **Taibi Mohammed**, le **13/08/2017** à **12:59**

Bonjour

nous sommes une famille Marocaine de 5 personnes moi ma femme et nos 3 enfants qui sont inscrits a l 'ecole dès notre arriveés en France.

Nous sommes venu en France par visas touristique court dejour.

Après expiration de notre visas

Nous vivons plus q'une année ici en France dans une situation irrégulière .

Plus que ça nous avons une fille qui a beaucoup de difficulté de santé.

Nous avons fait quelque démarche des consultations des médecins

maintenant je veux savoir est ce que nous avons le droit de faire une demande de séjour et si oui comment faire

Par **youris**, le **13/08/2017** à **13:56**

bonjour,

vous avez le droit de faire une demande de titre de séjour en France mais, rien dans votre message, ne permet de vous dire que vous obtiendrez satisfaction.

vous devez vous adresser à votre préfecture et vous faire assister par une association d'aide aux étrangers.

je suis surpris que vous veniez vous installer avec toute votre famille en France, sans visa préalable, alors que vous saviez que vous alliez être en situation irrégulière et sans travail pour faire vivre votre famille.

salutations

Par **Taibi Mohammed**, le **13/08/2017** à **16:03**

Bonjour

Merci de votre réponse

vous connaissez des associations qui aident les étrangers comme nous en situation irrégulière ou bien des avocats gratuits pour nous renseigner plus?